

RESTRICTED

SR/13

8 février 1949

FRENCH

Original : English

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA TREIZIEME SEANCE

Tenue à l'Hôtel King David, Jérusalem,
le 8 février 1949, à 15 heures.

Présents : M. de Boisanger (France) - Président
M. Ethridge (Etats-Unis)
M. Yalchin (Turquie)
M. Azcarate - Secrétaire principal

Etablissement d'un régime international à Jérusalem; examen préliminaire de la question.

M. YALCHIN fait part à la Commission d'une conversation qu'il a eue avec M. Fisher et M. Gaulan, membres du gouvernement d'Israël. Après un bref échange de vues sur l'attitude du gouvernement d'Israël en général, et tout spécialement à l'égard de la question de Jérusalem, M. Fisher a déclaré que son gouvernement était disposé à accepter un certain système d'administration qui serait appliqué à la région de Jérusalem sous la suzeraineté des Nations Unies et aux termes duquel les Juifs auraient mandat sur la Nouvelle Ville, tandis que les Arabes auraient mandat sur la Vieille Ville, les Lieux saints étant placés sous le contrôle direct des Nations Unies. Ce système impliquerait une rectification des frontières et M. Yalchin pense que la création d'un corridor juif reliant le territoire d'Israël à la Nouvelle Ville serait envisagée.

Sur une proposition du Président, la Commission décide de créer un Comité ayant pour tâche d'étudier la question du régime futur de Jérusalem et de fournir à la Commission les éléments nécessaires à ses délibérations à ce sujet en même temps qu'à la préparation de son rapport à l'Assemblée générale. Ce Comité serait composé de trois des conseillers des délégations (un par délégation) et d'un membre du Secrétariat, qui sera désigné par le Secrétaire principal. Le représentant du Secrétariat ne devrait pas se borner à remplir les fonctions de secrétaire du Comité, mais devrait être un spécialiste

/ au courant de la

au courant de la question de Jérusalem; en fait, ce sera celui des membres du Comité dont les fonctions seront permanentes.

Sont nommés membres du Comité :

M. de La Tour du Pin (France)
M. Yenisey (Turquie)
M. Halderman (Etats Unis)

Le nom du membre du Secrétariat appelé à remplir les fonctions de secrétaire du Comité sera communiqué à la Commission au cours de sa prochaine séance.

Les conseillers des délégations nommés membres du Comité accompagneront la Commission dans la tournée qu'elle doit entreprendre dans les différentes capitales et poursuivront leur tâche pendant le voyage, ou seront temporairement remplacés par leurs Consuls.

Le Comité tiendra sa première réunion lorsque la Commission aura vu le représentant du gouvernement de Transjordanie, avant de partir pour Le Caire.

Le Comité aura pouvoir d'interroger des témoins et de recueillir des informations au moyens d'autres relations, mais ne tiendra pas de réunions officielles. Il rassemblera et étudiera tous les projets antérieurs établis à ce sujet, ainsi que toutes les variantes du Statut international préparé par le Conseil de tutelle.

Communiqué à la presse

La création du Comité sera annoncée à la presse par un communiqué qui sera publié le jeudi 10 février 1949, déclarant en même temps que la Commission a rencontré les Ministres des Affaires étrangères d'Israël et de Transjordanie et qu'elle a l'intention de faire une tournée dans les capitales des pays intéressés au conflit palestinien. L'itinéraire projeté de la tournée sera également donné.

Comptes rendus analytiques

La Commission décide qu'un compte rendu analytique de la réunion précédente sera distribué au début de chaque réunion.

La Commission prie le Secrétaire principal de porter au compte rendu analytique de la séance du 8 février 1949 que M. Shertok,

/Ministre des

Ministre des Affaires étrangères d'Israël, a promis à la Commission de répondre à la requête de celle-ci pour que les Consuls des trois nations qui font partie de la Commission soient autorisés à assister aux négociations qui auront lieu entre les commandants militaires de la région de Jérusalem.

Réunion avec le représentant du gouvernement de Transjordanie :

Le SECRETAIRE PRINCIPAL informe la Commission qu'une réunion avec le Premier Ministre de Transjordanie (Ministre des Affaires étrangères par intérim) a été organisée pour le mercredi 9 février 1949, à 11 heures, à Jéricho.

La Commission décide que sa conversation avec le représentant de la Transjordanie se déroulera suivant les mêmes lignes que sa conversation avec le représentant d'Israël, mais qu'elle ne mettra pas particulièrement l'accent sur la question de Jérusalem.

La séance est levée à 16 heures 30.